

original: - jac

kopie an: - brf sin grn sru kt dy sfr kj ay rae

la wok deh wi

p.B. 15.21. Arm.

m o s c o u , 17.1.92 14.00

10 hhhhh

pour:

- secretaire d'etat jacobi
- div. pol. i
- div. pol. iii
- dda
- secr. pol.
- ofaee, pays de l'est

premiers contacts avec la republique d'armenie

accompagne de mme tagliavini, je me suis rendu en armenie du 14 au 16 janvier. j'ai rencontre successivement m. raffi hovannissian (h), ministre ae (deux entretiens, l'un au debut, l'autre a la fin de la visite. h. a, en outre, participe activement a la conversation chez le president et le vice-president de la republique), m. g. aroutiounian (a), qui combine les fonctions de vice-president de la republique et de premier ministre, le president de la republique ter-petrossian (tp), m. ara babloian (b), ministre de la sante, enfin une visite de courtoisie chez le president du soviet supreme, m. b. ararktchian.

m. hovannissian, interlocuteur peu courant, etait un avocat de los angeles, qui a conserve la nationalite americaine. il est interessant de voir comment cet avocat americain remarquablement doue agit dans ce cadre nouveau de l'ancienne urss avec a la fois la distance objective de qui vient de l'exterieur et une faculte d'adaptation assez rare aux

etats-unis.

je presente ci-dessous, en forme condensee, les divers points abordes au cours des entretiens, en mentionnant dans chaque cas l'initiale de la personnalite qui a ete le partenaire de conversation sur ce sujet.

1. etablissement des relations diplomatiques (h)

l'armenie repondra au tg du 23 decembre du president felber, exprimant notre reconnaissance du nouvel etat et notre desir d'etablir des relations diplomatiques. cette reponse est jugee suffisante pour etablir des relations. il a d'ailleurs ete procede de cette facon avec les etats-unis (ce que confirme le rp no 2/tg 10 de washington). si la suisse souhaite un echange de notes formel, l'armenie est prete et attendrait alors un projet de notre part. il a cependant ete

copie envoyee a: - ofaee

18.1.92 11h00 -t- be



precise que je suis des a present habilite a agir comme representant de notre pays dans toute affaire qui viendrait a se presenter. toutefois, pour manifester sa souverainete nouvelle, l'armenie tient a une ceremonie de presentation de lettres de creance. je vous prie donc de preparer une demande d'agrement et meme des lettres de creance, puisque, m'a-t-on dit, l'agrement sera donne immediatement. enfin, l'armenie n'a aucune objection a ce que l'ambassadeur accredite aupres d'elle reside a moscou. elle n'est elle-meme guere en mesure de mettre sur pied un reseau dense de representations diplomatiques. elle procedera par accreditations multiples ou se servira de l'intermediaire des ambassades de russie.

2. traites conclus avec l'urss (a et h)

conformement aux instructions de l'ofaee, j'ai propose le maintien, au moins a titre provisoire, de l'accord economique et de l'accord de protection des investissements, conclus avec l'urss. cette suggestion sera etudiee. en outre, l'armenie desiret examiner si elle ne souhaiterait pas proposer, de son cote, le maintien en vigueur d'autres traites. la meme chose vaut pour la declaration d'intention, qui pourrait eventuellement etre reprise en tout ou en partie. il a ete convenu que nous enverrions l'ensemble de ces textes a erivan.

3. visites en suisse.

a. et b. se rendront a geneve du 3 au 5 fevrier pour assister a la 3e conference sur l'aide a l'armenie, a laquelle participeront les organisations de la diaspora. a. souhaiterait etre recu a l'occasion de ce voyage par le president felber, tandis qu'une rencontre de b. avec l'ambassadeur fritz staehelin et le corps suisse pour l'aide en cas de catastrophes serait bienvenue. je vous recommande un examen bienveillant de ces deux demandes.

b., chirurgien, professeur, dirige un centre de chirurgie de haut niveau, qui comprend une section de transplantation des reins, dont l'equipement de dialyse a ete fourni par une aide suisse (hopital de porrentruy, dr bernard) et belge. un resultat remarquable a ete obtenu avec des moyens limites, a

force de bonne volonte desinteressee de part et d'autre. b. est une personnalite attachante.

4. relations avec la cei (a et h)

a. est d'avis que les etats etrangers devraient nuancer leurs relations avec les etats membres de la cei. l'armenie merite, selon lui, un traitement preferentiel, puisqu'elle s'est prononcee sans reserve pour la democratie depuis deux ans et qu'elle n'est pas de ceux qui se sont convertis hativement au lendemain du putsch. par son mepris des droits de l'homme, l'azerbaïdjan offre un vigoureux contraste.

h. précise cette idée et estime que l'étranger aurait été bien inspiré de différer la reconnaissance de l'Azerbaïdjan ou au moins l'établissement de relations diplomatiques avec lui. il cite dans ce contexte l'exemple de l'Allemagne, qui a reconnu sans établir de relations. je réponds que notre gouvernement s'en tient à la conception classique de la reconnaissance qui est la constatation d'un état de fait, sans aucune appréciation morale. quant à l'établissement de relations diplomatiques, il nous permettrait le cas échéant d'intervenir pour la défense des droits de l'homme ou pour offrir des bons offices, alors qu'à défaut de relations, nous serions sans moyen d'action. h. a présenté cette objection au cours de l'entretien chez le président de la République. le lendemain, au cours de la conversation finale, et visiblement à l'issue d'une consultation interne, il m'a confirmé le bien-fondé de notre attitude.

5. asile du président Gamsakhourdia (tp)

le président souligne que si M. Gamsakhourdia présentait une demande d'asile en Suisse, notre gouvernement aurait à se déterminer souverainement, en fixant les conditions qui correspondent à sa pratique, notamment l'abstention de toute activité politique. il ajoute cependant, en me priant de vous en faire part, que l'éloignement de M. Gamsakhourdia de la région du conflit faciliterait un retour à la stabilité et il serait donc reconnaissant si le gouvernement suisse voulait bien prendre en considération cet élément au moment de prendre sa décision. il a laissé clairement entendre qu'il souhaiterait que la Suisse accorde cet asile.

6. assistance technique (h et ses collaborateurs)

le mae nous soumettra des demandes d'assistance portant sur de la formation professionnelle dans les domaines bancaire et agricole.

7. Nagorno-Karabakh (h)

L'Arménie n'élève pas de prétention sur le Nagorno-Karabakh. elle serait satisfaite si l'Azerbaïdjan garantissait le respect des droits de l'homme et celui des droits des minorités, y compris l'autodétermination (ce qui évidemment ne diffère guère d'une revendication). elle souhaiterait, le moment venu, une force d'interposition internationale. dans ce contexte, je me bornerai à rappeler en termes généraux la disponibilité de notre pays à fournir des bons offices.

8. CSCE (h)

cette question amène naturellement à parler de la participation des États successeurs d'URSS à la CSCE. la conversation montre que l'Arménie aurait un intérêt à voir l'Azerbaïdjan inclus dans la CSCE, puisqu'il aurait alors à se déclarer lié par l'acte final et les documents subséquents. des lors,

- 4 -

se pose le probleme d'une adhesion des republicues d'asie centrale, puisqu'il paraissait difficile d'admettre un etat islamique, l'azerbaïdjan, parce qu'il compte geographiquement comme europeen, tout en excluant les autres. mes interlocuteurs semblaient hesiter sur ce point. en revanche, l'armenie a deja depose sa candidature a la csce et espere le soutien de la suisse.

9. relations de la turquie avec les republicues islamiques

(h)

l'armenie admet que la turquie entretienne des relations privilegiees, notamment culturelles, avec les republicues d'asie centrale, mais elle ne pourrait considerer un commonwealth turc comme un element de stabilite, mais y verrait, bien au contraire, une menace. elle tient cependant a de bonnes relations avec la turquie et entend instituer une collaboration notamment dans le domaine energetique.

10. impressions generales

nous avons trouve un pays sensiblement touche par les mesures de boycott de l'azerbaïdjan. durant notre sejour, les coupures d'electricite ont ete etendues a deux periodes de six heures par jour. faute d'electricite, toutes les industries sont pratiquement arretees. neanmoins, l'armenie dispose d'atouts en raison de l'aide et des investissements qu'elle peut attendre de la diaspora. celle-ci ne s'engagera toutefois pleinement, selon ce qui nous a ete dit, qu'au moment ou la situation sera stabilisee. dans l'ensemble, nos impressions confirment celles dont notre ambassade a washington a fait part dans son r.p. no 2 / tg 10.

le personnel politique et diplomatique armenien nous a paru d'un haut niveau intellectuel et, malgre son inexperience, tout a fait capable. l'administration est en cours d'organisation. le mae, par exemple, qui a fait passer son personnel de 12 a 60 membres au moment de l'indpendance, devrait le doubler encore.

11. suggestions pratiques

comme il se pourrait que d'autres republicues, pour des raisons de prestige, tiennent a la ceremonie de presentation des lettres de creance, il serait utile, pour m'eviter un double voyage dans des conditions difficiles, d'introduire deja la procedure d'agrement par l'intermediaire des missions permanentes a moscou et, la ou cela sera possible, de me munir de lettres de creance des mon premier voyage.

tout au long de leur sejour, vos representants ont ete accueillis avec une extreme cordialite et les attentions personnelles ont ete multipliees a leur egard. l'amitie deja ancienne entre l'armenie et la suisse a ete rappeelee a chaque occasion.

ritter

ambasuisse